

Séance du vendredi 17 juillet 2015 - 20h

Réunion à la maison de l'amitié en raison des travaux en cours à la mairie

Absents excusés : Virginie MASSE (procuration à Laëtitia ANDRE), Jacques VERNE (procuration à Alain CHAPOT), Michaël SAHRIDJ et Anne-Laure MARCO

QUESTIONS DES CONSEILLERS

La demande de plusieurs riverains de la place de l'église et de la montée Saint Roch a été rapportée au conseil concernant l'arrêt de la sonnerie des cloches pendant la nuit, soit de 22 h à 5 h.

Une étude sur la faisabilité de réglage du programmeur de l'horloge est lancée.

TRAVAUX MAIRIE

Le planning prévu est tenu, le Maire et le secrétaire de mairie ont pu regagner leur nouveau bureau ; la restauration de la salle de réunion est en cours et un sas d'entrée va être posé.

La réception du chantier est prévue le 29 juillet.

A l'occasion de cette rénovation, le conseil valide l'achat de matériels informatiques et d'un vidéo projecteur, pour un montant total HT de 3.166,54 €.

PROJET SALLE DES SPORTS

La demande que nous avons formulée pour le contrat triennal 2015-2017 a été validée en commission départementale le 10 juillet et votée le 17 juillet. L'aide financière attendue serait donc de 203.500 € sur deux exercices pour notre projet « rénovation salle des sports et création d'une halle », opération chiffrée à 370.000 € HT honoraires compris.

La demande de permis de construire pour la halle devrait prochainement être déposée. Une réunion de présentation du projet a été organisée le 1^{er} juillet avec les associations.

SYDER

Les travaux de changement des lampadaires sur le lotissement des Vignes et l'installation d'horloges pour les coupures nocturnes, s'élèveront à la somme de 52 795.00 € HT que nous répartirons sur 15 ans. Nous souhaiterions que ces travaux soient terminés en fin d'année.

Communauté de communes Chamousset en Lyonnais

Comme annoncé précédemment, le Conseil Départemental a abandonné au 1^{er} Juillet le transport à la demande.

Dans l'urgence, la communauté de communes a repris la formule de TPA (Transport Personnes Agées) du 1/7 au 30/9/15. Les personnes intéressées et éligibles (c'est-à-dire avec un minimum de ressources, sans véhicule etc.) peuvent s'adresser en mairie pour acheter au maximum 300 tickets à 1 € et les utiliser ensuite auprès des taxis locaux.

A partir du 1^{er} octobre 2015 sera mis en place, à titre expérimental, le **Service Transport Solidaire**. Un dossier devra être déposé en mairie et, sous certaines conditions, les bénéficiaires pourront acheter un nombre déterminé de tickets à 2.50 € Ces tickets pourront être utilisés auprès des transporteurs agréés par la Communauté de communes.

INFORMATIONS DIVERSES

Formation

Madame Claire MORANDEAU remet à chacun des membres du conseil ayant suivi la formation SOLEDEV (objectif : permettre aux élus -plus particulièrement les nouveaux- de pouvoir exercer leurs responsabilités plus facilement) une attestation de participation.

Plan canicule

Après les fortes pluies de début juin, nous sommes en alerte canicule. Nous demandons à tous d'avoir du bon sens en n'arrosant pas vos jardins la journée, en ne lavant pas vos voitures, en ne puisant pas d'eau de rivière, etc.

Par ces fortes chaleurs, nous avons constaté et nous nous félicitons d'une bonne solidarité de voisinage vis-à-vis de nos seniors qui vivent seuls.

Formation BAFA

Le Bureau Informations Jeunesse de Saint-Laurent-de-Chamousset organise du 22 au 29/8/15 un stage BAFA. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le BIJ.

Association des Maires de France

Comme nous le dénonçons dans notre lettre municipale d'avril, d'autres communes se mobilisent aussi contre la baisse des dotations de l'état et la mort programmée de nos villages. L'A.M.F. propose une action le samedi 19 Septembre 2015.

Chauffage de l'Eglise

La paroisse Saint-Martin-l'Argentière nous adresse un courrier pour nous alerter sur les problèmes de chauffage de notre église qui ont eu lieu l'hiver dernier. Nous allons prendre contact avec plusieurs artisans pour obtenir des chiffrages et voir quelles solutions s'offrent à nous (réparation du chauffage actuel si cela est possible, changement de la chaudière, autre mode de chauffage).

Une discussion s'engagera alors avec la paroisse pour évaluer les charges de chacun.

Carton d'emballage

Le SIMOLY nous informe que des gros cartons sont déposés dans les bacs jaunes et rappelle que les gros cartons d'emballage (exemple : électroménager, cartons très épais etc.) doivent être déposés en déchetterie. Merci à tous.

Lotissement privé de Lafay

Comme prévu, le Maire a rencontré les pompiers et le notaire. Un courrier a ensuite été adressé à tous les propriétaires pour leur signaler que :

- L'association du lotissement avait bien été créée à l'origine du lotissement
- La serrure du bassin d'incendie doit être changée rapidement ; les pompiers ensuite procéderont à la vidange
- Le nettoyage du bassin et des abords devra être réalisé rapidement
- Les travaux de mise en conformité électrique devront également être engagés
- La commune délivrera alors le certificat de conformité

Centre Médical de l'Argentière

Après notre hôpital local de Feurs c'est notre C.M.A. qui nous inquiète. La fondation de la Caisse d'Epargne a abandonné son projet initial et tarde maintenant à nous en présenter un autre qui assurerait les nombreux emplois du secteur.

Une délibération est prise à l'unanimité pour que l'association d'orientation du C.M.A. soit soutenue par les 34 communes du SIMOLY et fasse « poids » devant la fondation caisse d'épargne pour relancer un nouveau projet.

CARNET ROSE

Un signe manifeste du rajeunissement du conseil municipal actuel : la naissance de deux bébés.

Nous souhaitons la bienvenue à Mattéo, premier enfant d'Anne-Laure MARCO ainsi qu'à Déborah, deuxième enfant de Mickaël SAHRIDJ.

PROCHAINE REUNION

Vendredi 11 septembre 2015 à 20 h en mairie

Tout le conseil municipal vous souhaite de passer un bel été et de très bonnes vacances pour ceux qui en prennent.

Avis de la mairie : Le secrétariat sera fermé au public du 1^{er} au 23 août.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

Mairie Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18H30

Tél. 04.74.70.04.83. Fax. 04.74.26.23.72. courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

Blog mairie : <http://stgenislargentiere.skyrock.com/>

Médiathèque Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h,

vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15 Tél. 04.74.26.22.56.

Courriel : mediathequestgenis@gmail.com



Lettre de l'équipe municipale n° 14



Séance extraordinaire du mercredi 24 juin 2015 - 20h

Réunion à la maison de l'amitié en raison des travaux en cours à la mairie

Absents excusés : Anne-Laure MARCO (procuration à Chantal YVOREL) et Johan AUBANEL (procuration à Joseph VOLAY).

Cette réunion a été provoquée pour valider, avant la fin juin, des modifications de statuts de la communauté de communes Chamousset en Lyonnais.

Le projet de répartition du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C.). Pour l'exercice en cours, la commune renonce par esprit de solidarité à une recette complémentaire au profit du budget communautaire.

La décision a été validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Le transport à la demande maintenu sous conditions par voie de convention de subdélégation du Département à la communauté de communes fait l'objet aussi d'une modification des statuts communautaires.

L'assemblée valide la décision à l'unanimité.

Nous avons profité de cette réunion intermédiaire pour approuver des documents relatifs au système d'assainissement : rapports 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour la station d'épuration communale et pour la station intercommunale des Rossandes, bilan annuel de fonctionnement de notre système d'assainissement.

Le Conseil sollicite du Département une aide financière au titre de la répartition du produit des amendes de police pour un projet lié à la sécurité routière, rue des lavandières.



TRAVAUX EN COURS ET PREVISION D'ACHAT

Les travaux de réalisation des clôtures du « jardin de l'école » vont débiter très prochainement ; après l'achat du matériel nécessaire pour 743 € HT, les agents communaux effectuent le travail pour que le jardin soit opérationnel à la rentrée des classes pour une nouvelle activité organisée dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.).

A ce propos, l'assemblée valide les délibérations concernant les six emplois contractuels créés pour les animations à mettre en place pour l'année scolaire 2015-2016.

Bâtiment communal chemin des gardes

Les fenêtres de ce bâtiment (ex. école du haut) avaient été commandées il y deux ans à une entreprise locale qui n'a jamais effectué les travaux et qui vient de déposer le bilan. Un nouvel artisan a donc été engagé pour changer les 11 fenêtres pour un coût de 14 048.00 € HT.

Un appartement sur les deux situés à l'étage a été libéré et sera reloué au 1er août. Entre temps, des travaux de mise en conformité électrique seront faits pour la somme de 874.45 € HT et des travaux de plomberie sanitaires pour 1 505.39 € HT.

Intempéries pluviales

Les fortes pluies du 6 juin ont occasionné par mal de dégâts, de voirie notamment. Nos employés communaux ont œuvré au plus vite pour nettoyer les grilles obstruées, refaire les fossés, ramasser la terre sur les chemins etc. La location d'une mini pelle a été nécessaire (coût : 440 € HT).

Des travaux ont été engagés (pour 1.149 € HT) chemin du Devet pour canaliser l'eau afin d'éviter le déversement dans les terrains des maisons du bas.

Merci également aux citoyens qui ont d'eux-mêmes ramassé terres et cailloux descendant de leur chemin, remis en état des petits bouts de terrains communaux.

Broyage des roseaux

Les années précédentes, nos employés communaux effectuaient de nombreux voyages en déchetterie pour évacuer les roseaux coupés à la station d'épuration.

Cette année, ces roseaux ont été stockés afin qu'ils sèchent et nous allons essayer la location d'un gros broyeur pour les éliminer.

Elagage des haies en bordure des chemins

Les travaux sont terminés. Nous rappelons que si vous ne souhaitez pas que vos talus, haies ou autres, ne soient taillés, il faut le signaler par la pose de rubalise ou d'un panneau.



COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE

Le 3^{ème} et dernier conseil d'école a eu lieu le 18 juin.

Pour l'heure et pour la rentrée de septembre, 22 élèves sont inscrits en maternelle (5 PS, 10 MS et 7 GS), 15 élèves en cycle 2 (5 CE2, 10 CM1 et 6 CM2) et 21 élèves en cycle 3 (5 CE2, 10 CM1 et 6 CM2), soit un effectif total de 58 élèves (68 pour l'année scolaire 2014-2015, 11 départs en 6^{ème}).

Le bilan des activités réalisées au cours de l'année est positif : piscine pour le cycle 2, carnaval, journal scolaire, porte ouverte, 100^{ème} jour d'école, liaison école/ collège, GS/PS, adhésion des parents à l'association JAQUADI et à la coopérative scolaire, rythmes scolaires.



COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Conseil jeunes

La formation défibrillateur a réuni une vingtaine de Saint Genois. Nous remercions les pompiers bénévoles de Sainte-Foy-l'Argentière qui nous ont appris quelques gestes et réflexes simples mais précieux en cas de besoin.

Voirie

Les travaux de la descente des planches seront effectués tardivement (sans doute en octobre). Se rajoute les travaux de réfection du chemin de Malacour avec un premier devis établi à 21 000.00 € HT et une répartition financière la communauté de communes Chamousset en Lyonnais et la commune.

Plan communal de Sauvegarde

Nous avons rencontré à plusieurs reprises M. BLANCHON (FB Consultant Prévention) et notre plan communal de sauvegarde avance. Il devrait être terminé à l'automne. Ce plan de sauvegarde est un « recueil » en cas de problème majeur sur la commune (type neige très abondante, inondation, incendie, tremblement de terre mais aussi pollution de l'eau, de l'air etc.).

Il va recenser nos moyens en matière d'hébergement d'urgence, de restauration, de salles disponibles, d'artisans et d'entreprises pouvant nous être utiles en cas de besoin, sur Saint Genis bien sûr mais aussi dans les communes voisines.

Quelques citoyens seront contactés pour savoir si l'on pourrait éventuellement compter sur eux en cas de nécessité.

Tourisme

La commission tourisme de la communauté de communes travaille actuellement sur le projet du « chemin de Montaigne ».

Un peu d'histoire : En 1580 et 1581, Michel Eyquem de Montaigne entrepris un long périple en Europe et sur le chemin du retour il traversa le Forez.

La C.C. du pays d'Astrée a pris l'initiative de vouloir faire revivre la mémoire de la grande route Lyon - Thiers en proposant, avec la participation de la C.C. des Montagnes du Haut-Forez, de retracer le chemin qu'emprunta MONTAIGNE. Concernant notre communauté de communes, ce sentier balisé de 17 kms partira de Saint-Barthélémy-Lestra, passera à Haute-Rivoire, Saint-Clément-les-places, Brullioles et arrivera à Brussieu où il croisera le GR7. Le fléchage de ce circuit sera terminé en 2016 et reliera donc Thiers à Brussieu sur un itinéraire d'environ 100 kms, permettant un raccordement avec le GR7.

Le tourisme s'est également enrichi d'un nouveau site internet et d'un site spécialisé VTT « VTT69 ». N'hésitez pas à les consulter.